



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E153240

VALABLE JUSQU'AU 19/07/2026

ÉDITÉ LE 29/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1977

Forme juridique : SARL

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC BREST CEDEX 2 310 801 188 RCS

Siret : 310 801 188 00023

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5019222

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 213695C1247/1 290655/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 213695C1247/1 290655/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Raison sociale : E.D.S.I. PAYS DE MORLAIX

LE LAUNAY  
29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS

Téléphone : 02 98 88 05 66

Fax :

Portable : 06 87 04 54 07

Site Internet :

E-mail : eds morlaix@groupe-edsi.com

Responsabilité légale :

CLOAREC SARL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / CLOAREC JEAN, PAUL, JOSEPH GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/07/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	04/07/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	04/07/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	04/07/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1